

Zone N° 3		Région : <b>AQUITAINE</b>	
Titre : <b>AUTOUR DU BASSIN D'ARCACHON</b>			
Département : 33 Gironde		Accès :	
Commune de départ : Jour 1 - Pilat sur Mer Jour 2 - Gujan Mestras Jour 3 – Audenge Jour 4 – Le Cap Ferret		En venant de Bordeaux, direction Arcachon par l'autoroute A 630 sortie 22 et A660	
Situation géographique : Bassin d'Arcachon			
Rando effectuée le : 8/9/10/11 mai 2008		Contacts : ARNAL Francis & BURLAS Michel club : RANDO EVASION	
		Tel : 06 88 37 42 30 e.mail : <a href="mailto:sm.burlas@wanadoo.fr">sm.burlas@wanadoo.fr</a> et <a href="mailto:arnal.francis@free.fr">arnal.francis@free.fr</a>	
Type de rando : • <input checked="" type="checkbox"/> Linéaire • <input type="checkbox"/> Circuit • <input type="checkbox"/> Etoile		Distance totale : Jour 1 – La dune du Pilat => 14 Kms Jour 2 – Parc ornithologique du Teich => 15 kms Jour 3 – Le sentier du Littoral d'Audenge à Taussat => 15 kms Jour 4 – Lege Cap ferret => 20 kms  Durée totale : 20 heures	
Caractéristiques :  Circuit linéaire avec retour chaque soir au centre d'hébergement ; d'où nécessité de voitures (bus) relais.		Niveau de difficulté : * ** *** facile <input checked="" type="checkbox"/> moyen difficile  Longueur des étapes ou temps de marche:  Difficultés particulières : Marche sur un terrain sablonneux (dunes et plages)	
	Hébergements :	Renseignements (capacité d'accueil et restauration), ravitaillement, contact .	Appréciation bof / moyen / bien / super
1	Le village - hôtel Océana 33138 TAUSSAT	Renseignements et réservation TMO VAVANCES 2 Rue Ampère la Chartreuse 81100 CASTRES Petits appartements de 3 pièces séparées (1 grande chambre de 2 personnes et 2 chambres d'1 personne). Draps et linges de toilettes fournis Capacité d'accueil => plus de 50 personnes Restauration sur place, en pension complète les piques niques de midi sont fournies. Parking pour cars et voitures 100 m du bassin d'Arcachon Calme et reposant 32€/pers. En 1/2P	Super Très bon compromis rapport qualité prix
Carte IGN : 1337 ET BASSIN D'ARCACHON 1/25000		Topo guide :	

## Guides ou accompagnateurs locaux :

## Descriptif :

**J1 = La dune du Pilat**

14 kms linéaire.

Le point de départ se situe à environ 1 km du Pilat sur Mer en direction d'Arcachon sur la D 217, à la sortie d'une courbe, sur votre droite, une clairière servant de parking. A cet endroit le GR 8 coupe la D 217. Empruntez le GR 8 par la droite, le GR est très mal balisé, trace effacée. Un peu d'orientation à la carte, et vous devez passer devant un puit de pétrole, et quelques centaines de mètres plus loin 3 ou 4 cabanons de vacances vous indiquent que c'est le bon chemin. Vous arrivez à un grand coupe feu. Vous l'empruntez par la droite en délaissant le GR. Marchant dans le sable, cette longue ligne droite vous conduit à la D 804. Par la droite vous arrivez au parking de la dune du Pilat que vous traversez totalement pour vous engagez sur le chemin qui mène à la dune. Soit par les escaliers soit par le sable vous grimpez sur la dune. En haut de la dune direction plein sud jusqu'au bout si vous le souhaitez. Descendre la dune côté océan et revenez en longeant la plage. En montant en biais où directement vous rejoignez le haut de la dune pour faire la descente dans le sable côté forêt et rejoindre le parking où préalablement vous devez laisser un véhicule.

**J2 – Parc ornithologique du Teich 15 kms linéaire**

Le départ se situe à la Maison de l'huître au port de Larros de Gujan Mestras. S'engager entre les chantiers navals en direction du Lycée de la Mer. On longe ensuite la voie ferrée sur environ 700 m et prendre à gauche le sentier qui contourne le parc ornithologique du Teich. Le sentier débouche non loin de la maison de la nature du bassin d'Arcachon. Il faut longer le petit port du Teich, traverser direction nord le chemin qui enjambe un des bras de L'Eyre et qui traverse le lieu dit « les quatre Paysans », Le sentier contoume les Grands Prés du Teich, après avoir franchi le petit pont de Chevron, on débouche au bord de l'Eyre que l'on suit en remontant son cours jusqu'à la D650 au Relais nature du delta de l'Eyre. Prendre à gauche la piste cyclable qui longe la D 650 sur environ 1,5 km. En face la station d'épuration, on emprunte par la gauche le chemin qui conduit au Port de Biganos.

**J3 – Le sentier du littoral d'Audenge à Taussat**

Le départ se situe place de l'Eglise à Audenge. De l'église revenir sur la route principale que l'on emprunte sur la gauche sur 500 m. Prendre à gauche la rue Graveyron « sentier du littoral » jusqu'à un parking. S'engager sur la droite pour contourner tout le domaine de Certes. Vous passez au lieu dit « le Piquet » puis « le Pavillon », « à pointe de Branne ». Le sentie du littoral vous mène au port de Cassy que vous contournez. Vous continuez à longer le bassin jusqu'au port de Taussat et vous rejoignez ainsi le lieu d'hébergement.

**J4 – Lege Cap ferret**

Le départ se situe peu après un important centre équestre. Se rendre au bourg LES JACQUETS sur la D106. Entre Les Jacquets et Le Petit Piquey prendre à droite une route qui mène au centre équestre. Peu après le centre équestre, au bas d'une petite descente se trouve une aire de stationnement sur votre droite. De cet endroit emprunter la piste cyclable par la gauche qui rejoint le GR8 que vous prendrez encore par la gauche. Vous allez traverser une petite route juste en face du camping Le Truc Vert. Au premier carrefour de pistes cyclables, prenez celle de gauche qui remonte légèrement en direction du Canon. Entrez dans ce village ostréicole. Le sentier se poursuit près du bassin à la sortie du Canon pour aller vers l'Herbe. Longez toujours le bassin jusqu'à La Chapelle de la Villa Algérienne. Revenez quelques mètres sur vos pas, prendre par la gauche la route jusqu'à un rond. Prenez en face la piste cyclable qui longe la route. Sur votre gauche un cimetière. Là reprenez le GR8 sur environ 1.5 kms. Prendre à gauche et déboucher sur la D 106 (non loin d'une aire de pique-nique.) En face prendre ce chemin sableux qui mène à l'Océan. Lorsque vous êtes sur la plage, remontez là par la gauche jusqu'au terminus du Tramway du Cap Ferret près d'anciens blockhaus. Traversez toujours tout droit cette zone urbaine pour se rendre à l'embarcadère de Bellissaire près de la gare de départ du Tram. Par la droite longer les parcs à huîtres. En longeant au plus près le Bassin, vous passerez non loin d'un phare et peu de temps après vous arrivez à la route qui par la gauche 200 mètres après vous mène à la pointe et au point de vue.

## remarques :

- Randonnée pouvant être réalisée toute l'année (éviter l'été). Ambiance océan/forêt landaise.
- La traversée du parc ornithologique est un passage intéressant.
- Etapes modulables en fonction du niveau des participants.

**Accéder à la carte** sur le site [<http://www.geoportail.fr/>] / taper le nom de la commune de départ indiqué sur cette fiche,/ choisir l'option carte,/ ajust échelle aux environs des 1/10000 pour visualiser les GR,/ circulez sur la carte en utilisant la main.

**Comité départemental de l'Aveyron** [www.aveyronsport.com/cdrp12](http://www.aveyronsport.com/cdrp12)

Maison du Tourisme - 17, rue Aristide Briand - BP 831 - 12008 Rodez cedex

Tél. 05 65 75 54 61 – Fax 05 65 75 55 71

e-mail [cdrp12@wanadoo.fr](mailto:cdrp12@wanadoo.fr)

**Fédération Française de la Randonnée Pédestre** [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

**Comité départemental de l'Aveyron** [www.aveyronsport.com/cdrp12](http://www.aveyronsport.com/cdrp12)  
Maison du Tourisme - 17, rue Aristide Briand - BP 831 - 12008 Rodez cedex  
Tél. 05 65 75 54 61 – Fax 05 65 75 55 71  
e-mail [cdrp12@wanadoo.fr](mailto:cdrp12@wanadoo.fr)

**Fédération Française de la Randonnée Pédestre** [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)  
Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.